



Atelier Relais du BEF de Lunéville

(Pour aider, accueillir et accompagner les élèves
en voie de décrochage)

Bilan de l'année 2017-2018



Blason réalisé par les sessions 1 et 2 avec l'équipe de prévention spécialisée.

Cinq sessions se sont déroulées sur l'année 2017-2018 à raison de 2 sessions par période, sauf à la 2nde période qui n'a accueilli que 5 élèves et donc un seul groupe. 25 élèves (un élève a suivi deux sessions) ont été accueillis sur l'année :

- 22 garçons, 3 filles
- 19 élèves de 4^{ème}, 6 de 3^{ème}

1. Période 1 du 25 septembre au 15 décembre 2017

9 élèves, tous des garçons, dont 5 élèves de 4^{ème}, 4 de 3^{ème} répartis en 2 sessions :

- Session 1 venant les lundis, mardis : 4 élèves
- Session 2 venant les jeudis, vendredis : 5 élèves

- 5 collèges :
 - Ernest Bichat (3 élèves),
 - Cirey sur Vezouze (3 élèves),
 - Gerbéviller (1 élève),
 - Charles Guérin (1 élève),
 - Saint Pierre Fournier (1 élève).

Les difficultés repérées par les collèges d'origine avant l'atelier relais

- Absentéisme important,
- Comportements perturbateurs et inadaptés en classe : refus de travailler, insolence, bruits parasites, postures de défi, provocations...
- Difficultés à rester assis et à l'écoute en cours, chahut,
- Difficultés à respecter les règles de vie en groupe,
- Comportements impulsifs : difficultés à gérer les émotions,
- Passivité, difficulté à s'investir dans la scolarité,

Les objectifs demandés par les collèges

- Travailler sur les compétences sociales et civiques,
- Réfléchir et travailler sur l'orientation, la découverte des champs professionnels, en lien avec les centres d'intérêts afin de préparer son orientation,
- Travailler sur les fondamentaux et le métier d'élève,
- Restaurer l'estime de soi,
- Rétablir l'assiduité scolaire.

Les activités proposées

Les activités proposées en ce qui concerne les enseignements techniques et fondamentaux sont conformes à ce qui a été présenté dans le projet pédagogique joint.

Seuls différents d'un groupe à l'autre les activités avec les associations et les professionnels invités puisque chaque groupe définit les projets qu'ils souhaitent développer.

- Equipe de prévention spécialisée : les deux groupes ont été initiés au graffiti et ils ont travaillé sur la proposition d'un blason présenté en 1^{ère} page.
- Centre social les Epis :
 - Session 1 : Montage d'une séquence vidéo
 - Session 2 : Jeux théâtraux et simulation d'entretiens
- Association ASAL : sortie Karting un mercredi après-midi avec la session 1 (la session 2 n'a retenu aucun projet)
- MJC Prévert : conception d'une table de jeux pour le foyer des ados avec la session 2

- Dispositif de Réussite Educative : échange sur le bénévolat et le volontariat avec la session 2
- Témoignage et visite d'entreprises :
 - Garage INES avec les deux sessions
 - Agriculteur : session 1
 - Agent immobilier : session 2

D'autres associations sont intervenues sur les groupes pour la présentation de leur activité ou une visite et découverte culturelle ou artistique (ces activités ont été proposées à toutes les sessions).

- Lunéville Ambiance Musique Rock : découverte d'instrument de musique et sensibilisation à improvisation
- Théâtre de la Méridienne : visite du théâtre et découverte des métiers techniques
- Protection Judiciaire de la Jeunesse : droits et devoirs des adolescents, des adultes, comportements préjudiciables pouvant conduire à la délinquance,
- Sophrologie : gestion du stress, travail sur la concentration, la confiance en soi, les scénarios de réussite,
- CAJT : informations sur les territoires,
- L'infirmière scolaire : prévention des risques sexuels.

2. Période 2 du 8 janvier au 30 mars 2018

Peu d'élèves orientés sur le dispositif pour cette période : 5 seulement, ce qui nous a conduit à ne constituer qu'une seule session : 5 élèves dont 3 garçons de 4^{ème} et 2 filles de 3^{ème}.

3 collèges :

- Ernest Bichat (1 élève)
- Cirey Sur Vezouze (3 élèves)
- Blainville sur l'Eau (1 élève)

Les difficultés repérées par les collèges d'origine avant l'atelier relais

- Attitude passive en cours, (4 élèves sur 5)
- Difficultés et retards scolaires importants, (5 élèves sur 5)
- Refus de travailler, (1 élève sur 5)
- Difficultés de concentration, (1 élève sur 5)

Les objectifs demandés par les collèges

- Eviter le décrochage scolaire,
- Consolider les fondamentaux,
- Travailler sur l'orientation,
- Limiter les absences,
- Redonner du sens à l'école par une approche différente,
- Accepter les règles en collectivité,
- Adapter un comportement plus adapté en classe.

Les projets particuliers :

- Equipe de prévention spécialisée : Construction de parodie, jeux théâtraux
- Centre social Les Epis : jeux théâtraux et simulation d'entretien de recrutement,
- Association ASAL : sortie Laser Max,
- 53^{ème} Régiment de Transmission : les métiers de l'armée et échange sur le travail en équipe et l'importance de la hiérarchie.

3. Période 3 du 9 avril au 29 juin 2018

Cette période a été caractérisée par deux grandes difficultés :

- Des élèves présentant des problèmes de comportement graves qui s'étaient exacerbés au cours de l'année scolaire et pour lesquels il aurait été préférable d'anticiper davantage l'atelier relais sur la période 2 par exemple (4 jeunes ont été exclus du dispositif pour problème de comportement grave).
- Les contingences du calendrier sur le mois de mai avec beaucoup de fériés rend difficile la continuité des apprentissages. Beaucoup d'absences au mois de juin pour des élèves déjà en grandes difficultés d'attention et pour des raisons diverses : démotivation (au collège, il n'y a plus vraiment cours mais pas à l'atelier relais), anticipation des vacances scolaires, problèmes familiaux... Ainsi, un jeune a demandé à arrêter le dispositif au bout de 8 semaines parce qu'il voulait suivre le rythme du collège, un autre n'est plus venu à partir du 18 juin sans prévenir et un autre est parti avec ses parents dans sa famille dans le sud à la mi-juin.

12 élèves : 11 garçons, 1 fille, tous en 4^{ème}

6 collèges :

- Ernest Bichat (3 élèves)
- Blainville sur l'Eau (1 élève qui renouvelle l'atelier relais, présent en session 3)
- Cirey sur Vezouze (3 élèves)
- Gerbéviller (1 élève)
- Charles Guérin (2 élèves)
- Saint Pierre Fourier (1 élève)

Les difficultés repérées par les collèges d'origine avant l'atelier relais

- Démotivation, manque ou absence d'implication scolaire, manque d'intérêts, rejet de l'école,
- Provocations : insultes, paroles déplacées, bousculades,
- Insolences, manque de respect des autres, dégradation du matériel,
- Difficultés à se mettre à la place de l'autre, rejet des règles collectives,
- Passivité en classe ou refus de travailler,
- Difficultés de concentration, d'écoute, de rester assis,
- Absentéisme important.

Les objectifs demandés par les collègues

- Travail sur le respect des règles et le respect des autres ainsi que du matériel,
- Préparer l'orientation, découvrir des métiers, des activités,
- Gagner en confiance et en estime de soi,
- Limiter les absences,
- Travailler sur le métier d'élève : l'attention en cours, la concentration, aide à l'organisation, à la mémorisation, accepter les contraintes de la collectivité,
- Aide à la prise de parole,
- Travailler sur une implication minimale dans les apprentissages fondamentaux.

Les projets particuliers :

- Equipe de prévention spécialisée :
 - Initiation graff : planètes sur feuilles A3 avec la session 5
 - Jeux théâtraux avec la session 6
- Centre social les Epis : pour les deux sessions, participation à la conception du jeu « escape game » qui sera proposé au public du centre social durant les vacances : participation à la décoration et à la conception d'énigmes.
- Association ASAL : construction de jardinières à partir de palettes pour contribuer à l'aménagement du quartier Niederbronn suivi d'un échange sur le recyclage pour la session 6.
- Dispositif de Réussite Educative : échange sur le bénévolat et volontariat avec la session 6.
- Association Orientation Lunéville : course d'orientation pour travailler sur la mobilité, les repères dans l'espace, la lecture de cartes, la coopération dans une équipe.

Orientation des élèves

Sur les 25 élèves accueillis au cours de l'année 2017-2018 :

- 4 en 3^{ème} prépa pro
- 12 sont orientés vers une 3^{ème} générale (5 le sont par défaut, leur 1^{er} vœu étant une 3^{ème} prépa pro)
- 7 sont orientés vers la voie professionnelle (1 en DIMA dans une MFR, 4 en 2^{nde} bac pro, 2 en 1^{ère} année CAP)
- 1 est admis en MFR traditionnelle
- 1 de plus de 16 ans en déscolarisation a été orienté vers le CIO pour une solution.

A noté qu'au départ : 9 étaient orientés vers une 3^{ème} prépa pro et 3 en DIMA

Répartition des interventions sur l'année

La session 4 programmée n'apparaît pas ici puisqu'il n'y avait aucun élève pour cette session.

Activités	Session 1	Session 2	Session 3	Session 5	Session 6
Techniques					
Electrotechnique	6	5	5	6	5
Hygiène Service Alimentation	9	9	9	9	9
Habitat-Bois	6	0	6	6	0
Vente magasin.	8	9	7,5	9	9
Apprentissages fondamentaux Enseignants	37,5	35,5	38	30	30,5
Coordonnatrice	15	10	5	6	13
EPS	3	3	3	3	3
Total HSE	84,5 h	71,5 h	73,5 h	69 h	69,5 h
Equipe de prévention spécialisée	6	7	8	4	6
Centre social Les Epis	3	3,5	6	5	8
ASAL	6	1	6	0	9
MJC Prévert	1	6	1	1	1
LAMR	2	2	2	2	2
INES	1	2	0	0	0
Théâtre Méridienne	2	2	2	2	2
PJJ	2	2	2	2	2
Sophrologie	8	8	8	8	4
53 ^{ème} RT	0	0	2	0	0
CAJT	1	1	1	1	1
DRE		1			1
Orientation	0	0	0	0	2
Total heures associations	32 h	35,5 h	38 h	25 h	38 h

Récapitulatif des différentes interventions sur l'année :

- Ateliers techniques et EPS : 148 heures (Hygiène-Service-Alimentation, Atelier habitat-bois, vente-magasinage, électrotechnique)
- Ateliers pédagogiques : 171 heures (à raison de 2 heures par jours en moyenne, la période du mois de juin étant un peu plus difficile à organiser à cause des absences des enseignants pour examen). A ces heures viennent s'ajouter 49 heures assurées par la coordonnatrice sur des aspects spécifiques : travail sur les règles, le respect des autres, la communication, le cahier de suivi.
- Activités associatives : 169 heures

Sur les apprentissages fondamentaux :

- Outre les temps dédiés spécifiquement aux apprentissages fondamentaux, les autres ateliers étaient également l'occasion d'aborder cet aspect. Par exemple, au démarrage des

ateliers techniques étaient rappelés les bases des mathématiques et du français : géométrie dans l'espace pour l'électrotechnique, le bois, calculs des conversions et proportions en cuisine, expression écrite et orale avec les associations, travail en coopération avec les autres et respect des règles dans tous les ateliers...

- Les autres temps d'intervention : travail sur le cahier de suivi, travail sur la communication, bilans, construction de diaporama... ont été assurés par la coordonnatrice du dispositif et l'AED.
- La 1^{ère} journée de chaque session étant organisée de manière particulière : visite du lycée, travail sur les règles de vie, appropriation du cahier de suivi, travail sur les objectifs, jeux de présentation... ces différents temps ont été animés par la coordonnatrice. Aussi, les apprentissages fondamentaux n'ont réellement démarrés qu'à la deuxième journée.
- En juin, les enseignants ont dû s'absenter pour les examens et les ateliers pédagogiques ont été alors assurés par la coordonnatrice et parfois par les partenaires associatifs.

Evaluation des compétences

Deux types d'évaluation sont pratiqués sur l'atelier relais :

1) Sur les comportements :

Une grille d'évaluation est proposée aux intervenants pour chaque séquence d'intervention permettant ainsi de mesurer l'évolution des élèves d'un jour sur l'autre. L'évaluation porte sur les compétences sociales et civiques : ponctualité, écoute, attention, calme, pondération, organisation du travail, participation aux activités, participation aux échanges, respect des règles, utilisation d'un langage adapté, prise d'initiative. Ces items sont repris chaque semaine dans le cahier par une auto-évaluation complétée par une évaluation de l'AED qui les accompagne sur tous les moments et le référent en collègue pour les jours où l'élève se rend en cours chaque semaine.

Une synthèse des différentes évaluations est envoyée aux collègues à la fin de la session. Les documents d'évaluation proprement dits sont transmis aux parents.

2) Sur les compétences du socle :

Avant le démarrage de la session, les collègues nous ont fait parvenir la grille de compétences du socle complétée afin que nous ayons un positionnement de départ. Chaque intervenant (enseignant ou partenaire associatif) complète la grille à la fin de son intervention en définition deux à cinq compétences travaillées durant les activités qu'ils proposent. Ces grilles sont reprises sur un document unique qui est envoyé aux collègues pour l'intégrer dans le livret de compétences.

Durant l'année scolaire, nous avons organisé pour les partenaires associatifs et intervenants deux réunions animées par la cadre infirmier du CMP adolescents. Ces réunions avaient pour but de permettre à chacun de s'approprier la grille de compétences et de la faire fonctionner à partir d'un exemple d'activité. Les partenaires associatifs commencent progressivement à s'approprier cette démarche et quand ils interviennent sur plusieurs séances, réalisent les évaluations des élèves sur quelques compétences du socle. Les réunions ont ainsi permis de lever les freins à cette démarche en la rendant plus accessible aux partenaires associatifs.

Articulations avec les collèges et travail avec les référents des collèges

Au démarrage de l'année, nous avons rencontré les référents des collèges qui ont orientés des jeunes sur le dispositif pour expliquer l'organisation de l'atelier-relais, l'utilisation du cahier de suivi, l'organisation des suivis... Et cette démarche est renouvelée pour chaque nouveau collègue s'inscrivant dans le dispositif. Au fil du temps et de l'habitude des établissements à travailler avec nous, il apparaît que les enseignants, référents des collèges, s'investissent de plus en plus dans le suivi des élèves par exemple en les rencontrant toutes les semaines et en complétant le cahier de suivi.

Ces rencontres régulières et hebdomadaires entre le professeur principal (qui est souvent le référent) et l'élève modifient profondément la relation de l'élève aux adultes en introduisant plus de dialogue et de confiance. Ces rencontres permettent également de préparer en douceur le retour à temps plein au collège en aidant l'élève à adopter une autre posture quand il est en cours.

Lors de la réception des dossiers, les principaux de collège sont contactés pour compléter les informations du dossier si besoin est et les informer des dates des rencontres avec les parents afin qu'ils puissent libérer les élèves à ces occasions. Les collèges envoient les grilles d'évaluation des compétences du socle initiales qui seront ensuite envoyées aux intervenants. Une convention opérationnelle est rédigée par le collège d'origine et le lycée afin de spécifier les modalités d'organisation notamment au niveau de la cantine.

A la fin des deux jours hebdomadaires d'activité, les référents et les principaux et/ou principaux adjoints des collèges reçoivent un compte rendu des deux jours avec l'emploi du temps de la semaine suivante. Ces comptes-rendus portent sur les contenus, le comportement et l'évolution des élèves que ce soit en cours ou en interours. Si les jeunes sont suivis par un éducateur, le compte-rendu lui est également envoyé. Ces envois sont également l'occasion d'échanges avec les référents sur la manière dont les élèves reprennent les cours en collège, dont leur comportement évolue en cours, parfois également de demandes particulières des référents de travaux à réaliser sur l'atelier relais (lettres de motivation, précision particulière du projet, devoirs à faire...).

A mi-parcours, à peu près au bout de 5 semaines, des entretiens avec les référents des collèges d'origine permettent de faire le point sur l'évolution du jeune et évoquer son orientation. Ces visites aux collèges d'origine sont également l'occasion de parler de l'évolution des autres jeunes qui sont passés sur le dispositif.

A la fin de la session, une synthèse des évaluations ainsi que les productions des élèves (écrits, diaporama, rapport d'électrotechnique...) sont envoyés aux référents des élèves.

Les retours des référents en collège sur le dispositif

Une CPE de collège évoquait par exemple lors du dernier suivi que 80% des jeunes étant passés par l'atelier relais ont évolués positivement, la plupart n'ont plus aucune remarque sur leur comportement. Pour elle, l'atelier relais est un bon support pour les collèges pour des élèves qui ne voient plus l'intérêt de l'école et qui passe leur temps à chahuter en classe. La plupart des collèges évoque également cette évolution vers une relation à l'adulte plus apaisé et un comportement plus calme en classe. Certains jeunes se sont davantage intéressés à leur orientation en n'hésitant plus à solliciter leur professeur principal.

Ces remarques permettent également de confirmer que l'alternance courte, deux jours à l'atelier relais et deux jours et demi au collège est un bon moyen d'aider le jeune à adopter progressivement une autre posture en cours. A noter que la plupart des collègues ont adapté le parcours des élèves durant la période où ils étaient à l'atelier relais : emploi du temps adapté, évaluation sur les compétences et non sur les normes, ...

Relation avec les parents

L'objectif de cette année était de renforcer davantage la communication avec les parents notamment par des rencontres physiques en cours de session ; cela a été réalisé pour chaque session par un bilan intermédiaire à mi-parcours et un bilan final pour la dernière période.

A la demande des collègues, il arrive que nous rencontrions les parents avant l'inscription sur le dispositif au moment de la constitution des dossiers afin d'expliquer les objectifs et le fonctionnement de l'atelier relais.

Avant l'intégration de l'élève sur l'atelier relais, nous proposons un entretien préalable avec les parents et leur enfant afin de clarifier la compréhension qu'ils ont du dispositif, leurs attentes, et les engagements qu'ils sont prêts à prendre. Cette rencontre est l'occasion de signer les contrats d'engagement mais aussi les autorisations de sortie, de droits à l'image et de prévoir l'organisation des transports et de la cantine.

A mi-parcours, nous rencontrons à nouveau les parents pour parler de l'évolution de leur enfant sur l'atelier relais, envisager avec eux les projets d'orientation et faire le point sur l'évolution de l'élève au collège dans le cadre de l'alternance courte. Les parents évoquent également les changements qu'ils ont pu constater à la maison qui va souvent en concomitance avec les changements au collège, bien souvent soit l'élève est plus calme s'il était extraverti, soit plus revendicateur s'il était plus introverti. Ces rencontres se font parfois avec les référents des collègues quand cela est possible ou souhaitable.

Entre temps, les parents sont tenus informés par téléphone de toute question relative à leur enfant. Le cahier de suivi complété chaque semaine et qu'ils doivent signer permet aux parents d'être informés sur l'emploi du temps des deux jours et sur le comportement de leur enfant.

L'année dernière, nous avons prévu d'inviter les parents à un bilan général chez un de nos partenaires associatifs mais peu de parents se sont déplacés. Nous avons donc testé une autre formule sur la 3^{ème} période en invitant les parents à la dernière heure de l'atelier relais pour un goûter bilan avec leur enfant. Cela a été l'occasion de présenter les travaux réalisés par les élèves, de montrer un diaporama réalisé à partir de photos prises lors des différents moments pédagogiques et de remettre aux parents les productions de leurs enfants.

Evolution et axes d'amélioration du dispositif pour l'année 2018-2019

- Au niveau des effectifs

D'après un sondage auprès des établissements en mars, réactualisé en juin 2018, l'atelier relais accueillera en 2018-2019 entre 39 et 46 élèves sur l'année. Sachant que notre capacité d'accueil est de 48 élèves (soit 8 élèves par groupe), nous atteignons progressivement l'objectif fixé en termes d'effectif.

De plus, nous remarquons que les 10 établissements du BEF de Lunéville annoncent leur intention de s'inscrire sur le dispositif en 2018-19.

Enfin, pour la 1^{ère} période, 7 établissements ont sélectionné 19 candidats, ces candidatures ne seront confirmées qu'avec l'accord des familles mais nous pouvons être d'ores et déjà assurés sur la possibilité de démarrer deux groupes en parallèle dès le 24 septembre 2018.

- Au niveau des contenus :

Sur l'année 2018-2019, la coordonnatrice prendra en charge intégralement les apprentissages fondamentaux offrant ainsi l'avantage de plus de cohérence (une seule personne au lieu de 4) et de souplesse dans l'organisation des emplois du temps. Ceux-ci seront davantage en lien avec les autres activités ce qui permettra aux élèves de mettre en perspective de manière théorique ce qu'ils ont vus en pratique. Ceci a été expérimenté sur l'année 2017-2018 et a eu de bons résultats sur l'intérêt des élèves. Par exemple : autour de l'atelier Hygiène Services Alimentation, il y a eu en atelier pédagogique des calculs de proportions et de conversions en lien avec des recettes, des éléments théoriques sur l'hygiène alimentaire (le lavage des mains) et l'écriture de recettes de cuisine sous forme de textes imagés. Dans la même idée, chaque activité pratique avec les associations sera suivie d'un temps d'apprentissage et de recherche théorique plus approfondie sur les notions découvertes en expérimentation.

Pour se conformer aux moyens distribués sur les ateliers relais du département 54, nous prévoyons également de réduire les ateliers techniques pour développer davantage de projets avec les partenaires associatifs.

D'autres projets sont également à l'étude notamment dans le cadre d'initiations sportives avec les associations lunévilloises comme par exemple l'initiation au tir à l'arc ou au yoga. La course d'orientation qui a été testée avec un groupe a présenté un réel intérêt pour les jeunes car cette activité permet de travailler directement sur la mobilité, la lecture de carte, l'utilisation d'une boussole, la recherche de repères dans l'espace mais également le travail en coopération dans un groupe pour un objectif commun. Un autre projet a été esquissé avec la responsable du patrimoine de la ville sur l'idée d'une visite historique de l'urbanisme suivi d'une recherche approfondie au cadastre ou sur des thématiques abordées.

Nous aimerions également favoriser l'intervention de l'armée sur tous les groupes. Cette rencontre s'est révélée très positive pour les élèves tant au niveau de la découverte des métiers que dans les conditions de travail en équipe. Cette démarche complète l'intervention de la protection judiciaire de la jeunesse sur les droits et les devoirs des citoyens pour un public qui a besoin de repères concrets dans ce domaine. Nous prévoyons également de renforcer la prévention des addictions en faisant intervenir un interlocuteur spécialisé de la police.

- Au niveau de la relation avec les collègues :

Un premier sondage auprès des collègues révèle que tous les établissements du BEF de Lunéville ont l'intention de s'inscrire sur le dispositif l'année 2018-2019 (en 2017-2018, seulement six établissements ont utilisé le dispositif). De ce fait, il sera important dès la 1^{ère} inscription de rencontrer les équipes éducatives afin d'expliquer le fonctionnement de l'atelier relais, l'importance du référent en collège, du cahier et des rendez-vous de suivi. Selon les situations, il sera également envisagé de faire un bilan intermédiaire avec les parents dans les différents collèges au lieu de dissocier ces deux bilans comme c'est le cas actuellement.

- Au niveau de la communication avec les parents :

En plus des différents rendez-vous prévus avec les parents, nous prévoyons de poursuivre ce qui a été expérimenté sur la dernière période en le généralisant à toutes les sessions c'est-à-dire inviter les parents au bilan de fin de session avec leur enfant pour leur présenter les différents travaux réalisés sur l'atelier relais.

De la même manière, nous pensons continuer à créer le plus possible avec les élèves un diaporama pour chaque session (montage à partir des photos des élèves en activité) qui sera présenté aux parents et aux équipes pédagogiques afin de montrer les activités de manière plus concrète.